

D 230124-18

**DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
 -----  
**DE LA COMMUNE DE VIRIAT**

**Séance du 23 janvier 2024**

Sur convocation en date du 17 janvier 2024, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 23 janvier 2024 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BURTIN Béatrice	JANODY Patrice
CHANEL Serge	JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin
VINIÈRE Michel	LAUPRETRE Patrick	BILLOUD Jean-Louis
VEUILLET Philippe	BONHOURE Paola	THERMET Laure
MARION Isabelle	MOREAU DE SAINT MARTIN Claire	PERDRIX Catherine
MERLE Sandra	BURDY Meryl	DAVID Magalie
SCHUBERT Anja	MAZUÉ Joséphine	BELQAID Zahira
JOSSERAND Raphaël		

Etaient excusés :

Myriam BRUNET a donné pouvoir à Jean Luc BLANC  
 Jean Luc CHEVILLARD a donné pouvoir à Bernard PERRET  
 Emmanuel TAPONARD a donné pouvoir à Alexis MORAND

**Nombre de conseillers municipaux en exercice** : 29

**Secrétaire de séance** : Emmanuelle MERLE

**ATTRIBUTION DES MARCHES PHASE 2 DANS LE CADRE CONSTRUCTION  
 D'UNE NOUVELLE MAIRIE**

Entendu le rapport de M. le Maire (en l'absence de M. Jean-Luc CHEVILLARD, Adjoint au Maire délégué aux bâtiments municipaux –urbanisme-droit du sol)

Vu l'article L.2125-1 du code la commande publique relatif aux techniques d'achat et visant en particulier la procédure de concours

Vu les articles R. 2162-15 à R. 2162-21 du Code de la commande publique relatifs au déroulement du concours

Vu les articles R.2162-22 et R. 2162-24 du Code de la commande publique relatifs à la composition du jury de concours

Vu les articles R. 2172-4 à R.2172-6 du Code de la commande publique relatifs au montant de la prime allouée

Vu l'article R. 2112-18 du code de la commande publique relatif à la rémunération de la maîtrise d'œuvre

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 décembre 2020 relative au choix d'un programmiste pour définir le programme d'aménagement d'une nouvelle mairie.

Vu l'acte de gestion du Conseil municipal du 26 janvier 2021 indiquant le choix du cabinet Profils pour conduire la définition du programme d'aménagement d'une nouvelle mairie.

Vu la délibération du 25 mai 2021 validant les principes retenus pour l'aménagement d'une nouvelle mairie, la relocalisation provisoire des services municipaux ainsi que le scénario 4 comme base de travail pour approfondir le projet de nouvelle Mairie.

D 230124-18

Vu la présentation du programme des travaux établis par le cabinet « PROFILS » pour la construction d'une nouvelle Mairie et dont le montant des travaux représente 2 600 000 € HT hors provisions, aléas et imprévus, pour un démarrage des travaux prévu en 2023 et une ouverture des nouveaux locaux en 2025.

Vu la délibération du 27 juillet 2021 approuvant le programme de construction de la nouvelle Mairie pour 2 600 000 HT hors provisions, aléas et imprévus autorisant l'organisation d'un concours restreint avec niveau de prestations esquisse + en vue de l'attribution d'un marché négocié de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de la nouvelle Mairie, fixant à 3 le nombre maximum de candidats admis à concourir, prenant acte de la composition du jury avec voix délibérative

Vu la délibération du 26 avril 2022 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle Mairie au groupement COMPOSITE Architectes avec un taux des honoraires arrêté à 14.53 % (mission de base + OPC) soit une somme provisoire d'honoraires de 414 105 € HT (mission de base + mission complémentaire) calculé sur le montant des travaux du dossier initial de concours s'établissant à 2 850 000 € HT.

Vu la délibération 23 mai 2023 validant l'APD de 3 432 739€ HT soit 4 119 286.8€ TTC hors option et un montant total avec option de 3 462 739€ HT soit 4 155 286.8€ TTC en intégrant les panneaux solaires, approuvant l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre avec un montant des honoraires établi à 473 031.43€ HT auquel il convient d'ajouter la reprise des études en lien avec la diminution de la surface du sous-sol soit 9 300 € HT, soit un montant global de 482 331.43€ HT soit 578 797.72€ TTC

Vu la consultation de la phase 1 avec une mise en ligne sur le site marchespublics.ain.fr du 16 octobre 2023 au 6 novembre 2023

Vu le rapport d'analyse des offres de la phase 1 présenté par le maître d'œuvre le 14 novembre 2023 et la réception des nouvelles offres transmises suite à la phase de négociation ouverte avec les entreprises,

Vu l'avis de la Commission Consultative de la phase 1 MAPA du 29 novembre 2023

Vu la délibération du conseil municipal du 12 décembre attribuant les marchés de travaux de la phase n°1 aux entreprises Juillard Environnement et DDTSL

Vu la consultation de la phase 2 avec une mise en ligne sur le site marchespublics.ain.fr du 30 octobre 2023 au 4 décembre 2023

Vu le rapport d'analyse des offres de la phase 2 présenté par le maître d'œuvre le 15 décembre 2023 et la réception des nouvelles offres transmises suite à la phase de négociation ouverte avec les entreprises du 21 décembre 2023 au 12 janvier 2024

Vu l'avis de la Commission Consultative de la phase 2 MAPA du 17 janvier 2024

La consultation pour les travaux de réalisation de la nouvelle Mairie a été lancée en 2 phases. Une consultation pour les lots 1 et 2 relatifs aux travaux de désamiantage et de démolition et une consultation pour les lots 3 à 21 dont la consultation s'est déroulée du 30 octobre au 4 décembre.

Les lots n°20 : PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES et le lot n°21 : GEOTHERMIE sont infructueux.

Les travaux de désamiantage et de déconstruction vont démarrer fin janvier 2024 pour une durée de 19 mois.

D 230124-18

## Les entreprises suivantes pourraient être retenues

	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 03 : DEMOLITIONS - TERRASSEMENTS - FONDATIONS PROFONDES - BERLINOISES	DANNENMULLER - ENTREPRISE GENE	259 101,20 €	310 921,44 €
LOT 04 : GROS OEUVRE - MACONNERIE	LOISY ECB	870 000,00 €	1 044 000,00 €
LOT 05 : OSSATURES BOIS - CHARPENTE BOIS	APEX CHARPENTE	202 999,02 €	243 598,82 €
LOT 06 : TRAITEMENT DES FACADES - BARDAGE ZINC	FAVRAT CONSTRUCTION BOIS	278 746,83 €	334 496,20 €
LOT 07 : COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE	TISSOT CHARPENTES	92 366,33 €	110 839,60 €
LOT 08 : ETANCHEITE	MBC ETANCHEITE	104 000,00 €	124 800,00 €
LOT 09 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - BSO	ROLLET	186 238,18 €	223 485,82 € Option à 5058€ pour le Store BAN de la fleuriste
LOT 10 : METALLERIE	ETS CURT PATRICK	57 969,08 €	69 562,90 €
LOT 11 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS	LES MENUISERIES DE L'AIN	168 923,41 €	202 708,09 €
LOT 12 : CLOISONS - PEINTURE	ARDITO JACQUET	170 000,00 €	204 000,00 €
LOT 13 : PLAFONDS SUSPENDUS	ARDITO JACQUET	23 200,00 €	27 840,00 €
LOT 14 : CARRELAGE - FAIENCES	CARRELAGES BERRY	74 125,66 €	88 950,79 €
LOT 15 : SOLS MINCES COLLES	STORIA	24 094,22 €	28 913,06 €
LOT 16 : ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES	EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE L'AIN EEA	191 401,06 €	229 681,27 € Option à 4603€ pour les fourreaux
LOT 17 : GENIE CLIMATIQUE - PLOMBERIE	JUILLARD CHAUFFAGE	338 178,91 €	405 814,69 € Option à 20465€ pour la climatisation de la fleuriste
LOT 18 : ASCENSEUR	OTIS	24 500,00 €	29 400,00 €
LOT 19 : VOIRIES - RESEAUX DIVERS	DANNENMULLER - ENTREPRISE GENE	87 915,50 €	105 498,60 €
<b>TOTAL TTC SANS LES OPTIONS</b>		<b>3 153 759,40 €</b>	<b>3 784 511,28 €</b>
<b>TOTAL TTC AVEC LES OPTIONS</b>		<b>3 178 864,35 €</b>	<b>3 814 637,22 €</b>

## Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- attribuer le marché de travaux aux entreprises mentionnées dans le tableau rappelé ci-dessous

D 230124-18

	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 03 : DEMOLITIONS - TERRASSEMENTS - FONDATIONS PROFONDES - BERLINOISES	DANNENMULLER - ENTREPRISE GENE	259 101,20 €	310 921,44 €
LOT 04 : GROS OEUVRE - MACONNERIE	LOISY ECB	870 000,00 €	1 044 000,00 €
LOT 05 : OSSATURES BOIS - CHARPENTE BOIS	APEX CHARPENTE	202 999,02 €	243 598,82 €
LOT 06 : TRAITEMENT DES FACADES - BARDAGE ZINC	FAVRAT CONSTRUCTION BOIS	278 746,83 €	334 496,20 €
LOT 07 : COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE	TISSOT CHARPENTES	92 366,33 €	110 839,60 €
LOT 08 : ETANCHEITE	MBC ETANCHEITE	104 000,00 €	124 800,00 €
LOT 09 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - BSO	ROLLET	186 238,18 €	223 485,82 € Option à 5058€ pour le Store BAN de la fleuriste
LOT 10 : METALLERIE	ETS CURT PATRICK	57 969,08 €	69 562,90 €
LOT 11 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS	LES MENUISERIES DE L'AIN	168 923,41 €	202 708,09 €
LOT 12 : CLOISONS - PEINTURE	ARDITO JACQUET	170 000,00 €	204 000,00 €
LOT 13 : PLAFONDS SUSPENDUS	ARDITO JACQUET	23 200,00 €	27 840,00 €
LOT 14 : CARRELAGE - FAIENCES	CARRELAGES BERRY	74 125,66 €	88 950,79 €
LOT 15 : SOLS MINCES COLLES	STORIA	24 094,22 €	28 913,06 €
LOT 16 : ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES	EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE L'AIN EEA	191 401,06 €	229 681,27 € Option à 4603€ pour les fourreaux
LOT 17 : GENIE CLIMATIQUE - PLOMBERIE	JUILLARD CHAUFFAGE	338 178,91 €	405 814,69 € Option à 20465€ pour la climatisation de la fleuriste
LOT 18 : ASCENSEUR	OTIS	24 500,00 €	29 400,00 €
LOT 19 : VOIRIES - RESEAUX DIVERS	DANNENMULLER - ENTREPRISE GENE	87 915,50 €	105 498,60 €
<b>TOTAL TTC SANS LES OPTIONS</b>		<b>3 153 759,40 €</b>	<b>3 784 511,28 €</b>
<b>TOTAL TTC AVEC LES OPTIONS</b>		<b>3 178 864,35 €</b>	<b>3 814 637,22 €</b>

- noter que le coût du marché de travaux de la 2<sup>ème</sup> phase s'élève - sans les lots 1, 2 et 20, 21 - globalement à :  
3 153 759,40 € HT soit 3 784 511,28 € TTC, sans les options  
3 178 864,35 € HT soit 3 814 637,22 € TTC, avec les options
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

Le Maire,  
Bernard PERRET



Le Secrétaire de Séance,  
Emmanuelle MERLE

